



LE TOURISME

Principales sources : Service du tourisme, Ministère du tourisme, ISPF...



16

Défini dans le programme stratégique pour le renforcement de l'autonomie économique et financière de la Polynésie comme l'un des axes de développement prioritaire, le tourisme, à lui seul est une économie dans l'économie locale : il génère 40 milliards de francs CFP de revenus par an et près de 10 000 emplois directs et indirects. Le tourisme est la première industrie de Polynésie : 77 % de ses ressources propres, 6 % du PIB local, il contribue de manière ostensible à l'autonomie économique et financière de la Polynésie française. Avec 164 393 touristes accueillis, l'année 2013 montre un recul de fréquentation de 2,7 % par rapport à 2012 alors qu'une amorce de reprise de l'activité touristique était observée depuis 2011. Ce nombre est encore très inférieur à celui de 2006 (221 549 touristes).

Modification des lignes de rivage, remodelage de l'espace, occupation de l'espace lagunaire, disparition d'habitat, accroissement de l'utilisation de l'eau potable, rejets d'eau usées, consommation exponentielle de l'énergie, production record de déchets, multiplication des activités nautiques, les impacts sur l'environnement et sur les paysages sont nombreux. Mais les études d'impact sont aujourd'hui de plus en plus sérieuses et suivies par les promoteurs. Parallèlement, c'est dans les zones les plus touristiques que les problèmes environnementaux, notamment d'assainissement, sont le mieux pris en compte (Bora Bora par exemple). On assiste également à l'émergence d'un écotourisme de luxe axé sur les énergies renouvelables (Tetiaroa).

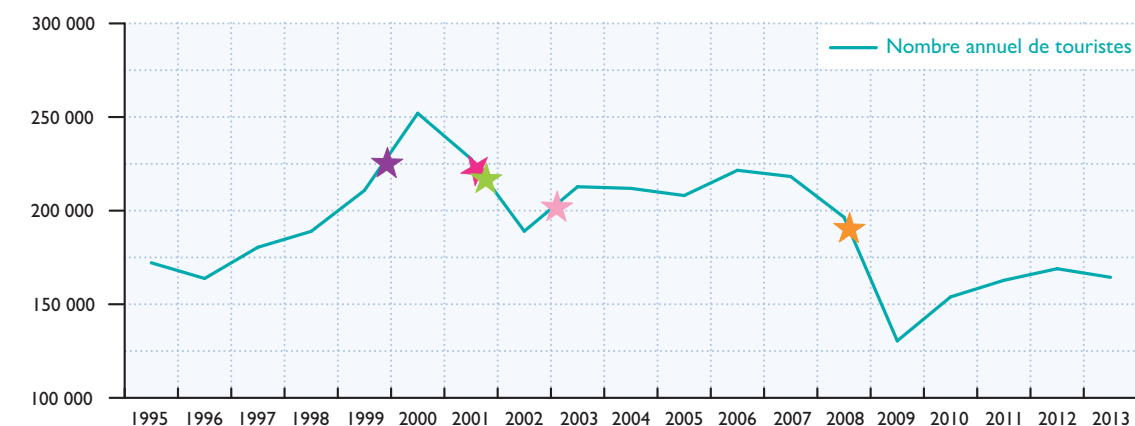
LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Malgré une notoriété forte sur ses principaux marchés émetteurs, la Polynésie n'a jamais connu le décollage de son tourisme. La meilleure année en 2000 a enregistré 253 107 visiteurs, 10 ans plus tard, le chiffre a chuté à 153 919 : soit une perte de près de 40 %. L'activité touristique de la plupart des pays a été affectée par la crise financière qui a frappé le monde occidental en 2006. Mais celle de la Polynésie s'est littéralement effondrée pendant 4 ans et ne commence à montrer quelques signes de reprise que depuis 2011. Cette fragile reprise est mise à mal par les chiffres 2013 avec une nouvelle baisse de la fréquentation de 4 585 touristes par rapport à 2012.

Les nuitées touristiques sont plutôt stables et la durée moyenne du séjour s'allonge à près de 16 jours.

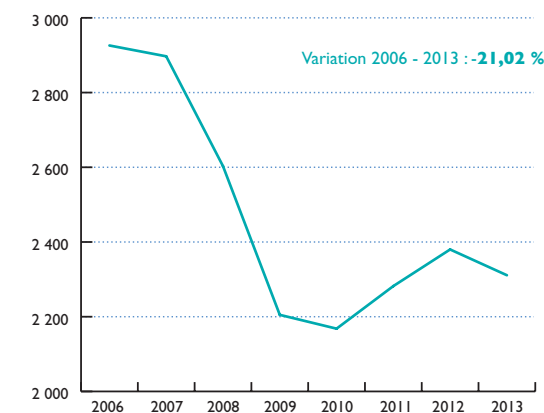
Tandis que le nombre de touristes terrestres recule, la croisière connaît une progression de ses effectifs de 6,9 % sur la dernière année. Cela s'explique par l'augmentation de la fréquence des escales de certains paquebots locaux et internationaux. Le nombre de croisiéristes en 2013 s'élève à 27 044. Même si ce chiffre est encore très loin de l'année 2003 qui avait accueilli plus de 48 000 croisiéristes, on assiste à un engouement pour la croisière, notamment depuis l'Amérique du Nord.

Ces variations récurrentes montrent que l'activité touristique est sensible à des facteurs divers : l'économie mondiale, les fluctuations monétaires, pétrolières et des matières premières, les phénomènes climatiques (cyclones, tsunamis, éruptions volcaniques...). Certaines des faiblesses du tourisme polynésien lui sont aussi propres. L'accessibilité est une contrainte majeure avec l'éloignement géographique de la Polynésie, dont



- ★ Arrivée des baquebots Renaissance 3 et Renaissance 4
- ★ Faillite de la banque d'investissement Lelman Brothers
- ★ Attentat du 11 septembre
- ★ Relance de la croisière avec retour Tahitian Princess et Pacific Princess (ex Renaissance 3 et Renaissance 4)
- ★ Faillite de la société Renaissance Cruises

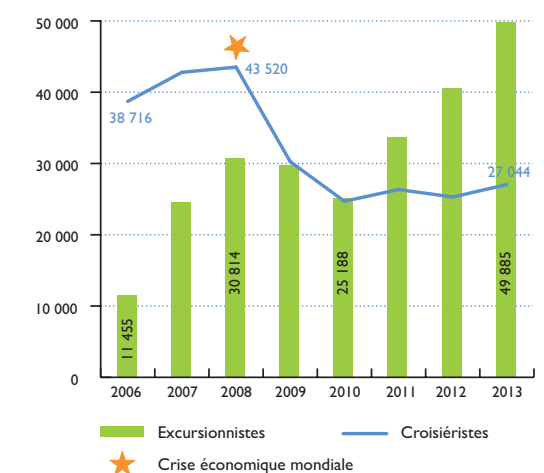
La fréquentation touristique en Polynésie française - Source : Service du tourisme



Les nuitées touristiques en Polynésie française - Source : Service du tourisme



Copyright : F. Seguin



Répartition des escales des navires transatlantiques
Source : Service du Tourisme

dépend le coût du voyage, mais s'y rajoutent également la qualité des services et l'industrie locale désorganisée.

Les objectifs affichés du gouvernement polynésien en 2006, dans son contrat de développement visaient un doublement de la fréquentation touristique à l'horizon 2017, confirmant les espoirs de développement économique du territoire. Malgré bon nombre d'études et autre stratégie de développement touristique, nous sommes encore loin de ce chiffre.

ECONOMIE

Le tourisme représente en 2013 environ 77 % des ressources propres du territoire, mais seulement 6 % du PIB. C'est la première ressource du Pays, devant la perliculture.

Le secteur au sens large rassemble 2 748 entreprises en 2012 et emploie 9 869 personnes soit près de 16 % de l'emploi salarié. Les emplois sont répartis à 60 % pour l'hôtellerie-restauration (avec 25 entreprises de plus de 50 salariés), 30 % pour les transports et le reste en services.

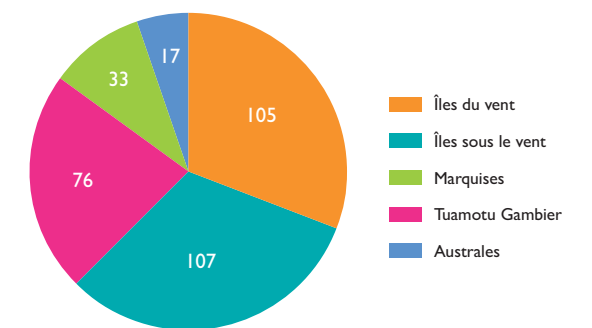
Le tourisme polynésien se structure essentiellement autour de deux types de marché : le tourisme terrestre et celui de la croisière. En 2012, le premier concentrait 85 % de la fréquentation touristique de la Polynésie française.

En 2012, 2 des 20 premières entreprises polynésiennes en chiffre d'affaire sont dans le domaine du tourisme. 7 des 20 premières entreprises en nombre d'employés exercent également leur activité dans ce domaine. Les 3 premières ont plus de 500 salariés (transport aérien et grand groupe hôtelier).

UN TOURISME CONCENTRÉ DANS L'ESPACE

Les Iles de la Société regroupent 63 % des hôtels et pensions de Polynésie (total de 339 structures d'hébergement) et 82 % de la capacité d'hébergement totale qui est de 1 386 unités en pensions et 2 820 en hôtels.

Les plus grosses structures hôtelières sont situées à Tahiti, Moorea et Bora Bora. Bien que plusieurs gros hôtels aient fermé ces dernières années (Sofitel Tahiti en 2012, Mandarin Tahiti en 2011, Hilton Tahiti en 2010 ou Club Med de Bora Bora en 2009), ces 3 îles concentrent encore 85 % de la capacité hôtelière du territoire. Au sein même de ces îles, il existe de fortes disparités. Par exemple à Tahiti, où Papeete et ses environs abritent la totalité de l'hébergement hôtelier de l'île.



La capacité d'accueil et la répartition géographique de l'hébergement
Source : Service du tourisme

Si le tourisme en Polynésie française apparaît très concentré dans l'espace, il l'est beaucoup moins dans le temps. Il existe une saisonnalité de type occidental (haute saison juillet-octobre, basse saison novembre-mars), mais elle est faible, avec une variation de 3,8 % entre la moyenne la plus faible (10 000 touristes en janvier) et la plus élevée (17 000 touristes en juillet).



LES PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES DUES AU TOURISME

Les 2 types d'hébergement présents en Polynésie française ont un impact très différent sur le milieu : l'hôtellerie internationale de luxe, consommatrice de ressources et d'espaces, très localisée dans l'archipel de la Société, et l'hôtellerie familiale, plus étendue géographiquement et répartie dans 35 îles différentes.

Les problèmes d'environnement résultant du tourisme sont liés à l'intégration paysagère des hôtels, au traitement des déchets et des eaux usées, à l'impact environnemental des infrastructures en phase de chantier et en phase d'exploitation (hôtels, golfs...), mais également des infrastructures laissées à l'abandon (friches touristiques) et des activités de loisirs.

Les questions globales sont également importantes : notamment, l'impact des transports aériens touristiques qui, au niveau mondial, pourrait dépasser celui du transport automobile entre 2015 et 2030 (source IFEN). Le tourisme risque par ailleurs de souffrir du réchauffement climatique qui pourrait affecter considérablement les atolls de Polynésie française, en provoquant la hausse du niveau des océans.

Signalons également un impact indirect mais considérable du tourisme sur l'environnement, par le changement du niveau de vie des populations qu'il génère. Les revenus liés à l'activité économique entraînent une croissance de la consommation, une augmentation des nuisances visuelles et des pollutions mécaniques, chimiques et organiques.

Enfin, l'ensemble des acteurs est de plus en plus conscient de la nécessité économique, pour le secteur touristique, de prendre en compte la préservation de l'environnement. En effet, la saleté, la pollution, les nuisances sonores et les problèmes liés à l'environnement arrivent en 3ème position des sentiments négatifs des touristes sur la Polynésie (après les prix élevés et la qualité du service).

Cette prise en compte de l'environnement se traduit notamment par une meilleure attention portée aux constructions hôtelières et par exemple, par l'obtention de labels (« pavillon bleu » pour Bora-Bora, classement des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO, certification Earth Check ou Leed...).

LES INFRASTRUCTURES

Soucieuse de développer un tourisme de luxe, la Polynésie française favorise l'implantation de complexes hôteliers de standing.

Même si leur vocation n'est pas exclusivement touristique, les infrastructures de transports (aéroports, ports...) sont très souvent prévues dans l'optique d'une augmentation du flux touristique. Les infrastructures liées à la navigation de plaisance ou à l'accueil des croisiéristes ne sont pas très nombreuses.

L'aménagement des infrastructures génératrices de pollution (sédimentation, disparition des habitats, bruits, poussière...) tente de mieux prendre en compte l'environnement. Les études d'impact prescrivent un maximum de précautions sur le chantier, pour le choix des méthodes, des matériaux car leur poids sur l'environnement reste important.



Copyright : LH Production

THE BRANDO, UN COMPLEXE HÔTELIER ÉCOLOGIQUE DE LUXE SUR L'ATOLL DE TETIAROA

Ce complexe de 35 villas qui ouvrira ses portes mi 2014 est basé sur la quasi-autonomie en énergie. Un système de climatisation par pompage d'eau de mer profonde (SWAC) permet d'économiser 70% d'électricité. Une ferme photovoltaïque installée le long de la piste d'atterrissage assure le reste des besoins en électricité. Un groupe électrogène alimenté en bio-carburant réalisé à partir d'huile de coprah est prévu en secours et pour fournir l'énergie nécessaire au pompage d'eau de mer. L'eau de mer est dessalée pour les besoins de l'établissement, le verre est broyé en sable sur place. Le complexe est certifié LEED Platinum (plus haut niveau de certification du système de standardisation pour les méthodes de construction de bâtiments à haute qualité environnementale).



Copyright : LH Production

EARTH CHECK, UN LABEL DE CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Déoulant du sommet de Rio de 1992, ce programme d'analyse australien aide les gérants de structures hôtelières à inscrire leurs activités dans une politique de développement durable en agissant sur de nombreux secteurs tels l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau, des déchets, les produits d'entretien, les pratiques du personnel, la contribution à la protection de l'environnement, la sensibilisation des clients aux enjeux du développement durable, l'implication des communautés locales, les pratiques des sous-traitants... une dizaine d'hôtels de luxe ont déjà la certification en Polynésie (de « bronze » pour le Maitai de Huahine à « gold » pour l'Intercontinental de Moorea) et d'autres en ont fait la demande pour 2014.

Source : Fenue Environnement, auditeur agréé Earth Check pour la Polynésie

L'HÔTELLERIE

Les concentrations spatiales et temporelles sur un petit nombre d'îles sont génératrices de suréquipement, de difficultés de gestion et de pression sur les milieux fragiles. Elles conduisent à l'artificialisation des espaces naturels, en essayant de répondre à la demande contradictoire d'une nature à la fois accueillante et sauvage.



Copyright : LH Production

Rejets de matières en suspension (M.E.S.)

L'hôtellerie est génératrice de problèmes environnementaux différents en fonction du type de structure :

- Avec ses sites gagnés sur la mer empiétant sur l'écosystème littoral et ses prestations luxueuses très consommatrices, l'impact de l'hôtellerie classée reste important. Selon une étude du groupe Accor, en moyenne, une résidence principale en France consomme 190 kWh par personne, tandis qu'un hôtel Sofitel consomme le double (380 kWh). En revanche, en phase d'exploitation, cette hôtellerie a tendance à mieux prendre en compte les considérations environnementales. C'est à Bora Bora que les considérations liées à l'eau ont été très tôt prises en compte et c'est encore aujourd'hui la seule île à bénéficier d'un assainissement public sur l'ensemble de l'île. Sur Tahiti, la zone comprenant les principaux hôtels (Beachcomber, Méridien) a été raccordée au système de traitement des eaux usées depuis 2002.



Copyright : F. Seguin

- L'impact de construction et d'exploitation de la petite hôtellerie est moindre. Ce qui se traduit par un impact paysager plus faible et une consommation d'énergie inférieure à ceux de l'hôtellerie de luxe. Par ailleurs, elle permet une meilleure répartition des touristes sur le territoire. Depuis 1995, le nombre d'hébergements en petite hôtellerie n'a cessé de croître, passant de 144 à 297 établissements en 2014, tandis que le nombre d'hôtels classés a diminué passant de 53 à 44. Le nombre total de lits offerts par les hôtels a baissé (de 3 350 à 2 751) depuis 2007 au profit des lits en pensions (de 1 300 à 1 390).

En revanche les rejets d'eaux usées sont plus problématiques, les installations autonomes étant moins fiables si elles sont mal entretenues, comme c'est souvent le cas. Dans les atolls notamment, le risque de pollution de la lentille d'eau douce est important.

Les modifications du paysage littoral

Creusement de chenaux, création de lagunes et de plages artificielles, bungalows sur l'eau, pontons, jetées, motu artificiels... le visage des motu et du littoral connaît de profonds bouleversements, notamment à Bora Bora.

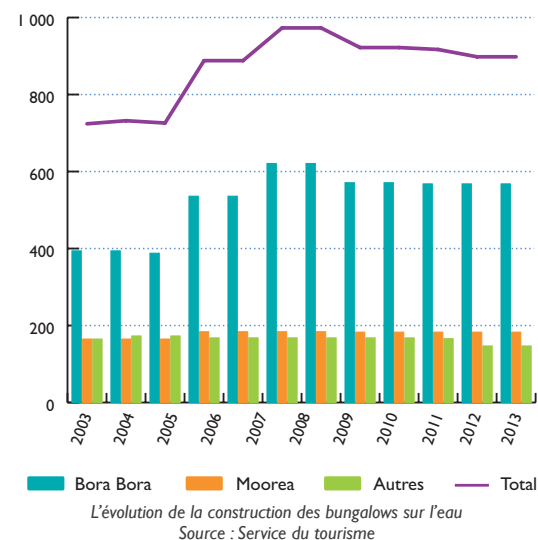
L'empiètement sur le littoral des bungalows sur pilotis génère des problèmes de modifications du paysage, de privatisation de l'espace public, de conflits d'usage et d'assombrissement des fonds, préjudiciable aux organismes photosynthétiques (coraux, algues...). Ils ont également un effet bénéfique en créant de nouveaux supports artificiels pour la fixation corallienne et ont un impact positif sur la diversité et l'abondance des poissons (la diversité piscicole dans les zones sous les structures pilotis augmenterait de 10% (Planes et al, 1995, Di Jorio, 2003).

Entre 1995 et 2004, les demandes de concessions sur le domaine public maritime (DPM) pour la construction de bungalows sur l'eau atteignent 189 hectares (48 % des demandes sur la période). C'est en 2002 et 2003 que les demandes sont les plus élevées, pour les hôtels de Bora Bora notamment, avec une surface cumulée de 54.7 ha, soit 30% de la demande de bungalows de toute la décennie. Depuis, ces demandes se font beaucoup plus rares et une concession par an est accordée pour des bungalows pilotis depuis 2006. Les surfaces varient de 1 000 à 18 000 m².



Copyright : LH Production

On compte 568 bungalows sur l'eau à Bora Bora (63 %) et 183 (20 %) à Moorea en 2014 pour un total de 898 bungalows sur tous les archipels. 2008 et 2009 sont les années où la Polynésie a approché les 1000 bungalows, notamment grâce à l'ouverture de 3 nouveaux hôtels à Bora Bora. Aucun hôtel avec des bungalows sur pilotis n'a été ouvert depuis 2008 mais l'hôtel Saint Régis de Bora prévoit des travaux d'extension avec 25 nouveaux bungalows sur l'eau fin 2014



Plusieurs études se sont penchées sur le problème des bungalows sur pilotis (Moe et al 2003, Di Jorio 2003 pour les dernières). Leur grand nombre sur les littoraux engendre de multiples conflits d'usage ; les bungalows sont ressentis comme une gêne principalement pour la pêche, la circulation, l'accès à la plage, la vue et le paysage (voir aussi « occupation des terres, du littoral et des lagons »).

Les travaux de reprofilage des motu, avec création de chenaux et autres enclaves, entraînent de profondes modifications des habitats. Les problèmes de circulation de l'eau dans les chenaux artificiels doivent faire l'objet d'études rigoureuses sous peine de créer des zones confinées et nauséabondes.

La création et le ré-ensablement annuel des plages artificielles et naturelles, créent une forte demande en sable lagunaire. Sur la période 2007-2012, plus de 9 000 m³ de sable ont été extraits à Bora Bora. Si ce volume est sans comparaison avec celui prélevé des 20 années précédentes (plus de 300 000 m³), il reste important et consacré uniquement à l'entretien des plages.

Les friches touristiques

La découverte des paysages naturels fait partie des motivations principales des touristes venant visiter la Polynésie (ISPF 2008). Il est d'autant plus étonnant d'observer le nombre de structures à l'abandon qui dénaturent ce paysage. Philippe Bachimon s'est intéressé au problème et a réalisé une étude en 2012 les recensant et en expliquant le phénomène. On en dénombre 18 en 2012.

« Ce qui retient l'attention de tout observateur un peu attentif, ce serait que, même si la végétation reprend ses droits rapidement en milieu tropical humide, les délaissés touristiques ôtent des espaces considérables de toute fréquentation publique, restreignent en particulier l'accès à la mer avec des conséquences sociales qui dépassent largement la question de la simple fréquentation touristique. (...) évaluer le rôle des friches par rapport au flux des touristes qui les côtoient, des investisseurs qui les convoient parfois et des Polynésiens qui vivent à leurs marges voire même les « squattent ». »

Ces friches posent des problèmes paysagers, d'accès à la mer, de sécurité avec les bâtiments en ruines mais également sanitaires car bien souvent les constructions à l'abandon sont occupées ponctuellement par les propriétaires. La multiplication des gîtes à moustiques dans les zones non entretenues, le développement d'une végétation envahissante composée essentiellement d'essences invasives (sensitives, Lantana, Miconia, Falcata...) ainsi que l'érosion des côtes là où des plages artificielles étaient maintenues sont autant de problèmes.

Les plus grands hôtels qui ont fait l'histoire du tourisme polynésien, fermés sans avoir été détruits, marquent de manière indélébile le paysage polynésien. De plus, leur emprise foncière considérable sur la zone touristique est devenue le frein principal au maintien de l'activité, notamment sur Moorea. Alors que le tourisme de croisière est en pleine expansion, que penser du débarcadère de la baie de Paopao jouxtant la construction délabrée de l'ancien hôtel Cook...

SYNTHÈSE DES IMPACTS HUMAINS LIÉS AUX BUNGALOWS SUR PILOTIS D'APRÈS DES DONNÉES RECUEILLIES DANS LES ÎLES DE BORA BORA ET DE MOOREA

- Impact paysager
- Privatisation des accès à la mer
- Perturbation de la circulation lagunaire
- Impact sur les déplacements lagonaire
- Disparition de certains repères d'orientation
- Dégradation de certains sites naturels
- Impact sur les activités de pêche
- Mauvaise localisation des hôtels à proximité des zones de pêche
- Augmentation de la population de poissons à proximité
- Impact sur la territorialité
- Concession d'un espace naturel important et de valeur
- Dévaluation du prix des terrains ayant une vue sur les pilotis

Source : DI JORIO, J.-A., 2003

LES GOLFS

Infrastructures très gourmandes en eau douce (entre 40 000 et 150 000 m³/an) et en engrais, les golfs sont au nombre de 2 en Polynésie (Tahiti-Papara et Moorea-Temae). La construction du golf de Moorea a entraîné la quasi-disparition du lac de Temae, l'unique zone humide de l'île, biotope important pour de nombreuses espèces (oiseaux notamment).

LES MARINAS

Les marinas offrent une protection et de nombreux services aux navires de plaisance, avec un parc de mouillages sécurisés et des pontons. On en compte une dizaine en Polynésie française, de capacités différentes :

- Tahiti Yacht Club, Arue : 25 corps morts et 4 pontons pour 160 bateaux
- Tahiti Nautisport, Papeete : 20 places
- Tahiti quai des yachts, Papeete : quai pour 50 voiliers, en travaux d'extension
- Tahiti Taina, Punaauia : 550 places à quai et 130 corps-morts
- Tahiti Nautic center, Phaëton : 45 places
- Moorea Vaiare : 3 pontons pour 120 bateaux
- Raiatea Apooiti : 5 quais de 70 places + 30
- Raiatea Uturoa : 100 places entre pontons et corps-morts
- Tahaa Taravana Yacht club : 10 corps-morts et ponton pour 15 bateaux
- Bora Bora Yacht club : 20 corps-morts

Les marinas ont donc plutôt un impact positif en évitant aux navires d'utiliser leurs ancres. Cependant, la concentration des voiliers au mouillage et leurs rejets d'eaux usées peuvent présenter un risque pour le milieu avec un enrichissement du lagon en matière organique. La marina Taina a reçu en 2012 l'écocertificat « pavillon bleu » valorisant les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité.

Les marinas sont également souvent assorties de zones de carénage ou de travaux, dont les rejets

peuvent être très polluants (lessivage des sols par les pluies entraînant hydrocarbures, déchets de peintures, poussières de ponçage de résines ou plastiques dans le lagon).

LES TRANSPORTS

Aménagements

En 2006 le Ministère polynésien de l'Équipement et des Transports envisageait plusieurs créations d'infrastructures visant à améliorer les liaisons au sein du Territoire, mais aussi l'ouverture d'autres voies internationales (création d'un deuxième aéroport international visant à désengorger Tahiti, extension de plusieurs aéroports, port en eau profonde aux Marquises...). En 2013, force est de constater qu'aucun de ces projets n'a vu le jour, ni n'est même encore à l'étude. La fréquentation touristique en chute libre depuis 2008 en est en partie responsable, avec la politique instable qu'a connue la Polynésie les 10 dernières années.

Aujourd'hui, les aménagements projetés se tournent plutôt vers la croisière au sens large et l'amélioration des conditions de débarquement de ces touristes, qui représentent un fort potentiel. Ainsi, après une étude sur les conditions de débarquement des navires de croisières en Polynésie (Créocéan, 2011) le Service du Tourisme finance en 2014 la rénovation complète des sites d'accueil de Paopao et de Papetoai à Moorea (réfection du quai, sécurisation, abris, parking, toilettes...) ainsi que celle de Vaitape à Bora Bora (abris).

Coût carbone (source : AFD 2010)

Le tourisme subit le changement climatique, en même temps qu'il y contribue en raison de ses émissions de gaz à effet de serre, notamment celles du transport aérien (75 % de toutes les émissions de CO₂ du tourisme). Si un séjour touristique en métropole émet en moyenne 35 kg de CO₂-équivalent, un voyage en outre-mer en émet 3 270 kg et jusqu'à plus de 4 tonnes pour les voyages aux antipodes.

STOCK ACTUARIEL NET DES FRICHES TOURISTIQUES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE. (SOURCE : BACHIMON 2012)

NOM	Date de fermeture	Île	NOM	Date de fermeture	Île
BelAir	1980	Tahiti	Sofitel Heiva	2003	Huahine
Holiday Inn	1988	Tahiti	Club Med Anau	2004	Moorea
Hyatt	1990	Bora	Fare Nana'o	2004	Tahiti
Club Med Nunue	1991	Bora	Moorea Village	2005	Moorea
Cook's Bay	1993	Moorea	Ferme de Toovii	2006	Nuku Hiva
Hana Iti	1994	Huahine	Prince Hinoi	2007	Tahiti
Tetiaroa	1998	Tahiti	Hilton	2008	Tahiti
Bali Hai	1998	Huahine	Hotel Bora Bora	2008	Bora
Huahine Beach Club	1998	Huahine	Kia Ora	2009	Rangiroa
Tahaara (Hyatt)	1998	Tahiti	Club Med Anau	2009	Bora
Mareva Village	1999	Tahaa	Bellevue	2009	Huahine
Huahine Village	2000	Huahine	Bora Bora Lagoon Resort	2010	Bora
Shogun	2000	Tahiti	Relais de la Maroto	2010	Tahiti
Royal Papeete	2000	Tahiti	Viapoe Farm	2010	Tahaa
Paladien	2000	Huahine Bora	Novotel Rangiroa	2010	Rangiroa
Matavai	2003	Tahiti	Maeva Beach	2012	Tahiti

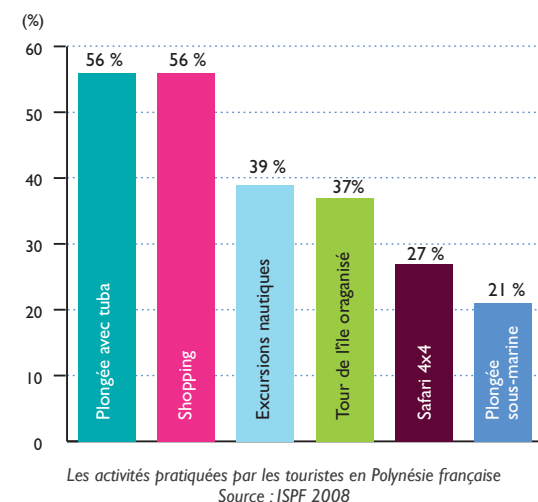


Accepter la contrainte carbone est urgent si l'on veut limiter les effets du changement climatique, et éviter de franchir des seuils irréversibles, avec des conséquences comme la disparition des coraux, par exemple. L'étude réalisée par l'AFD en 2010 sur l'éco-efficacité et le coût carbone du tourisme en outre-mer apporte des connaissances sur le poids des émissions du tourisme, les façons d'utiliser et de décliner le critère d'éco-efficacité comme outil d'aide à la décision et amène une première approche dans la recherche de solutions permettant d'atténuer les problèmes. En effet, les conclusions de la conférence de Copenhague de 2009 (prolongeant les accords de Kyoto sur le réchauffement climatique) indiquaient que « pour stabiliser la hausse de températures à 2 degrés par rapport à l'ère pré-industrielle, les pays industrialisés doivent réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre avant 2020. »

L'isolement de la Polynésie et son étendue la rend dépendante du transport aérien. Ne pouvant réduire la distance parcourue en avion, les seules alternatives pour un tel territoire lui permettant de réduire ses émissions de gaz à effet de serre seraient : améliorer le taux de remplissage des avions (réduction du total des émissions de CO2) et augmenter la durée du séjour (réduire le ratio CO2/nuitée). Malheureusement, l'éco-efficacité comme la réduction des gaz à effet de serre sont des notions qui ne sont pas encore prises en compte en Polynésie.

LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

Une programmation à long terme de l'activité L'engouement pour les activités récréatives liées aux récifs coralliens engendre une fréquentation touristique croissante qui n'est pas sans conséquences sur l'état des récifs. Parmi les perturbations récurrentes, on note l'effet dévastateur des ancrages de bateaux brisant les coraux, ce qui a incité les autorités à placer des bouées d'amarrage surtout dans les zones protégées (69 mouillages écologiques ont été placés tout autour de Moorea) ; le prélèvement d'organismes marins (collectes de coquillages qui alimentent tout le marché des « curios »), la pêche de plaisance, les dégâts occasionnés par



les plongeurs ou parfois les touristes à pied ou en snorkeling. D'autre part, l'effet des multiples activités nautiques générant des vagues incessantes sur le trait de côte, même s'il n'est pas quantifié par des études, n'est probablement pas négligeable.

Les activités touristiques les plus pratiquées sont par ordre décroissant la plongée avec tuba et le shopping (56 % chacun), les excursions nautiques (39 %), le tour de l'île organisé (37 %) ou le safari 4x4 (27 %). La plongée sous-marine représente 21 % des activités pratiquées par les touristes. Source ISPF 2008.

L'impact environnemental du shopping concerne essentiellement les souvenirs vendus, souvent importés : coquillages, artisanat sur bois... Une trop forte demande risque de menacer les espèces commercialisées ou utilisées comme matières premières. Les essences de bois précieux utilisées dans l'artisanat aux Marquises notamment, sont en raréfaction (voir chapitre « agriculture »).

LES ACTIVITÉS TERRESTRES

Les pouvoirs publics essaient de promouvoir le tourisme « terrestre » (culture, randonnées, excursions...), qui a pour vertu de détourner partiellement la forte pression exercée sur le milieu marin.

Les impacts de ce développement sont variables, selon qu'ils utilisent les modes de transports doux (marche, vélo, cheval, transports en commun n'utilisant pas d'énergie fossile...) plutôt que les quads ou les 4x4. L'aménagement de sentiers de découverte et le balisage, toujours problématiques, permettent de modérer l'impact en canalisant les activités. Mais ils favorisent la pénétration en montagne, dans les forêts, avec les risques que cela induit (pénétration d'espèces envahissantes, collecte d'espèces...).

Depuis 2006, un seul nouveau sentier a été mis en place à Tahiti : les Jardins d'eau de Vaipahi avec ses 3 parcours de randonnée.

Du côté des îles Marquises, la CODIM (communauté de communes des îles Marquises) a financé en 2012 une importante étude sur le développement du tourisme dans cet archipel. En 2014 sera livré une étude technique pour la mise en place de sentiers de randonnée, avec les zones prioritaires d'aménagement et l'édition de topoguides, 99 sentiers ont ainsi été reconnus.

LES ACTIVITÉS MARINES

Les activités touristiques sont essentiellement tournées vers la mer. Les récifs coralliens sont une des principales ressources touristiques des îles tropicales et de la Polynésie française en particulier. Ils protègent les zones de baignade de l'agitation de la mer, créent des plages de sables blancs et des paysages sous-marins exceptionnels. Le tourisme est donc à la fois cause et principale victime de la dégradation des récifs coralliens.

Trois types d'activités dominent représentant les trois quarts du total : la plongée, la location de bateaux, et les promenades (bateau à fond de verre, whale watching etc). Le dernier quart représente les centres nautiques, la pêche au gros, les sports de glisse (surf, kitesurf, jetski...).

Baignade et pratique du palmes/masque/tuba (snorkeling)

Les activités marines non-commerciales sont prépondérantes. Leur impact sur la faune et la flore sous-marine se caractérise par le piétinement des platiers, les coups de palmes endommageant les récifs, la collecte d'organismes (coquillages, etc...).

Le nourrissage des raies et requins (ray feeding et shark feeding) se multiplie. Il est encadré par la réglementation depuis 2006. Le nourrissage est interdit à l'intérieur des lagons et à l'extérieur jusqu'à 1 km des passes. 2 sites à l'intérieur du lagon de Moorea font exception : le « Banc de sable » et le « motu Fareone » où le nourrissage est pratiqué depuis 1995 et constitue une activité touristique importante.



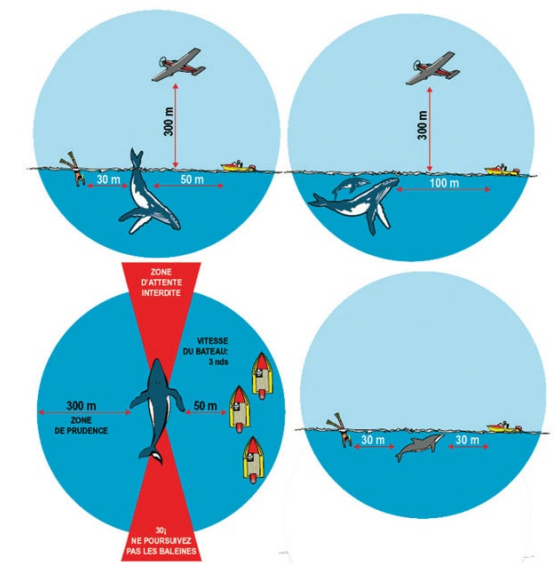
Copyright : LH Production

Ils ont fait l'objet d'une étude de l'impact du nourrissage sur le comportement des raies et sur l'écosystème (Gaspar, 2008). Les conclusions mettent en évidence une augmentation du nombre de requins pointe noire, un début de modification comportementale des requins, une augmentation de la quantité de proies consommées par les raies avec un apport alimentaire supplémentaire pour d'autres espèces et la présence courante d'espèces plutôt rares dans le lagon. Ces modifications de l'écosystème ne semblent pas altérer le bon fonctionnement de celui-ci. Mais le contact avec l'homme peut entraîner pour les raies un risque infectieux (enlèvement du film muqueux les protégeant) et un changement du comportement alimentaire.

Mais à ce jour, aucun problème sur la santé des raies nourries n'a été observé. L'étude pointe néanmoins les désordres observés dans d'autres sites où cette activité est pratiquée de façon plus intensive : blessures sur les animaux provoquées par les hélices de bateaux, traces de morsures dues à l'agressivité entre individus ou disparition des saisons de reproduction.

Le whale watching s'est considérablement développé depuis quelques années, passant de 5 prestataires en 2006 à 30 en 2013. Il n'y en avait qu'un seul en 1992 et l'on considère également que d'autres prestataires exercent l'activité sans l'avoir déclarée.

Un grand nombre de sorties est réalisé chaque jour durant la saison. Les plaisanciers à bord de leurs embarcations privées se joignent également à la flotte qui peut atteindre des dizaines de bateaux derrière une baleine le week-end.



Le Service de l'environnement a mandaté un prestataire de service depuis 2012 afin de sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques d'observation. Les professionnels quant à eux, doivent suivre une formation pour pratiquer l'activité, autorisée par arrêté.

Si le nombre de prestataires a augmenté, le nombre de baleines également ; aucune étude ne s'intéresse à l'impact du développement du whale watching en Polynésie mais il est certain qu'une pression trop forte exercée sur les animaux peut avoir des conséquences sur leur comportement : vitesse de nage, temps d'apnée, santé des baleineaux etc...



Copyright : LH Production

Plongée

Aujourd'hui, la première des activités marines commerciale reste la plongée, qui montre une évolution impressionnante depuis 2006. En effet, le nombre de centres a doublé (ils sont 50 en 2013 répartis à part égale entre les îles du Vent, les îles Sous le Vent et les Tuamotu). Le nombre de plongeurs est estimé à 140 000 pour l'année 2013 alors qu'ils étaient moins de 30 000 en 2005. La profession est organisée au sein d'un GIE qui s'est imposé une charte de qualité, prenant en compte la préservation de l'environnement, sensibilisant les plongeurs à palmer sans endommager le récif et à ne pas marcher sur les platiers, etc. Néanmoins, aucune mesure précise de l'impact n'a été réalisée.

La plongée sous-marine s'est particulièrement développée en Polynésie française et par mesure de précaution, certains gestionnaires utilisent le



concept de capacité d'accueil des sites de plongées (« diver carrying capacity ») dans le but de définir le nombre de plongées par site et par an qu'un récif peut tolérer sans que son écosystème ne se dégrade de manière significative.

Six centres de plongée sont ambassadeurs de la charte du plongeur responsable, mise en place à l'échelle mondiale par l'association Longitude 181 nature. Ce chiffre n'a pas changé depuis 2005, bien que le nombre de centres, lui, a doublé.

Des mouillages ont été installés sur de nombreux sites de plongée afin d'éviter l'impact des ancrages.

Plaisance (source : IEOM 2012, Service du tourisme)

On distingue les **croisiéristes** (visiteur hébergé sur une structure flottante basée en Polynésie française) des **excursionnistes** (visiteur dont le séjour ne comporte aucune nuitée dans le pays visité -y compris les passagers et membres d'équipage des navires en transit, de croisière ou de plaisance, logés à bord).

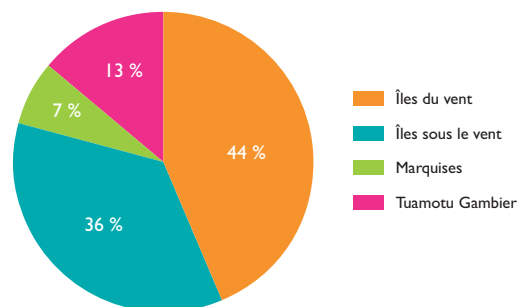
Le tourisme de croisière connaît une certaine stabilité depuis 2010, oscillant autour de 25 000 passagers par an, en légère augmentation en 2013 (27 044 passagers soit 16.5 % du nombre de touristes). En 2006 on comptait près de 40 000 croisiéristes mais ils représentaient la même part de touristes. 254 croisières au départ de la Polynésie ont été organisées en 2013 (navires Paul Gauguin, Aranui III et Archipel croisières).

Le nombre d'excursionnistes quant à lui a quadruplé en 8 ans. En 2013, ils étaient près de 50 000 passagers de navires transpacifiques, soit une augmentation de 23 % par rapport à 2012 et de plus de 300% depuis 2006. Ces paquebots non-résidents qui visitent les eaux polynésiennes peuvent accueillir jusqu'à 3 500 passagers hors membres d'équipage. Ils étaient 25 à faire escale en Polynésie en 2013, parfois régulièrement tout au long de la saison qui s'étale d'octobre à avril, pour 43 rotations et 213 escales. 44 % des escales ont lieu dans les Iles du Vent et 36 % aux Iles Sous le Vent (en majorité à Bora Bora) mais tous les archipels sont visités.

La navigation charter (location de bateaux à voile ou à moteur) est forte de 100 navires en 2012 essentiellement basés dans l'archipel de la Société (97 %), soit 14 de plus qu'en 2006. La clientèle repose essentiellement sur les touristes français (28 %) et sur les résidents de Polynésie française (14 %).



Copyright : LH Production



Répartition des escales des navires transatlantiques
Source : Service du Tourisme



Copyright : M. Leroux

LA CONCILIATION DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

passer par la conduite de politiques touristiques innovantes. Notamment par :

- la promotion des modes de transports « doux » ;
- le balisage des itinéraires de découverte (sentiers sous-marins comme pédestres) ;
- l'insertion des constructions dans le paysage, la promotion des labels d'écotourisme ;
- le souci d'une meilleure répartition de la pression touristique dans l'espace (en interdisant purement et simplement l'installation de nouvelles entreprises et établissements dans les zones saturées et en favorisant leur développement ailleurs) ;
- l'installation de corps morts sur les mouillages fréquentés ;
- la création d'aires protégées, conciliation par excellence du tourisme avec la préservation de l'environnement. On sait en effet que les parcs naturels ont un fort potentiel d'attraction.

La question de la dispersion touristique est problématique, a fortiori sur un territoire comme la Polynésie française. Elle aurait pour conséquence de réduire la pression sur les 3 îles majeures (Tahiti, Moorea, Bora-Bora), mais ferait exploser le trafic aérien, sur des distances souvent longues, avec les conséquences que l'on sait sur le dérèglement climatique, dont les îles basses de la Polynésie seront parmi les premières à pâtir.

« Les outils de type SAGE, PGA ou PGEM constituent plus des outils d'organisation de l'espace que de gestion du milieu naturel. Ces outils distincts les uns des autres, reviennent à considérer les 2 milieux (terrestre et marin) indépendamment l'un de l'autre (...) Du point de vue du développement et de la protection de l'environnement, un outil de gestion transversal permettant de considérer de manière cohérente l'ensemble terre-mer. »

Source : Salbert, 2005

Souhaitant assurer le développement de la branche charter, la Polynésie française a, dès 2004, revu sa réglementation (raccourcissement du délai d'obtention d'une licence, réduction de la fiscalité, facilité d'obtention de visas longue durée pour le personnel naviguant) pour capter une partie de cette clientèle à haut pouvoir d'achat. Une exonération fiscale incite également les propriétaires et armateurs de yachts de luxe étrangers à louer leurs navires. Marché de niche à haute rentabilité, le yachting de luxe attise la convoitise de nombre de marinas.

Ainsi la marina Taina de Punaauia et le port de Papeete (Tahiti) proposent des quais dédiés aux grands yachts. La marina Taina a également réorganisé et augmenté son parc de mouillages. Des études ont été lancées en 2013 pour la mise en place de zones de mouillages organisées pour la plaisance aux Marquises et aux îles Sous le Vent (Créocéan 2013) et pour l'installation ou la remise en état de mouillages écologiques dans les PGEM de Fakarava et Moorea.

Outre l'impact des marinas en phase de chantier, l'impact de l'activité concerne principalement les

problèmes de pollution localisée sur les mouillages fréquentés, et de destruction du milieu marin avec les ancrages.

AUTRES ACTIVITÉS

En plein essor, les nouvelles activités suscitent des débats sur leurs impacts environnementaux (impact des sports d'eau vive sur la faune et la flore benthique) et font l'objet d'évaluations contradictoires. Mais il existe d'autres impacts plus difficiles à évaluer : pollutions sonores, consommation élevée de carburants engendrant pollutions de l'air et de l'eau, agitation des plans d'eau générant de l'érosion côtière...



LES DONNÉES ESSENTIELLES

	Source	1995	2005	2013
Fréquentation touristique	Service du Tourisme	172 129	208 067	164 393
Nombre de nuitées		2 066 200	2 787 046	2 311 000
Nombre de croisiéristes		9 000	40 504	27 044
Nombre d'excursionnistes			11 455 (2006)	49 885
Nombre de plongeurs			26 115	140 000
Nombre de centres de plongée engagés dans la charte du plongeur responsable/nombre total de centres			6/25	6/50
Nombre de friches touristiques (hôtels fermés et abandonnés)		6	20	32
Nombre de lits/km de linéaire de littoral				
IDV			18.06	16.46
ISLV			10.23	9.66
Tuamotu			0.88	0.77
Marquises			0.88	0.81
Gambier			0.69	0.91
Australes			0.69	0.58
Moyenne Polynésie française			4.33	4.86

LES ÉVOLUTIONS 2006-2013

- Le tourisme est la première ressource du Territoire. Il représente environ 77 % des ressources propres du Pays (6 % du PIB).
- La fréquentation a atteint 164 393 touristes en 2013 (pour une population de 270 000 personnes environ) ; elle est en recul de plus de 26 % par rapport à 2006. Mais elle est en progression par rapport à l'année noire de 2009 (130 447 touristes). Le nombre de nuitées touristiques a perdu 21 % depuis 2006, mais est reparti à la hausse depuis 2010.
- Le nombre de croisiéristes a chuté de 30 % depuis 2006, mais repart à la hausse depuis 2010. Ils étaient 27 044 en 2013.
- Le nombre d'excursionnistes est en pleine expansion, il a quadruplé en 8 ans.
- Le tourisme est toujours très concentré sur 3 zones : Tahiti, Moorea et Bora Bora totalisant 85 % de la capacité hôtelière du Territoire. Le tourisme de luxe est favorisé.
- Les problèmes d'environnement résultant du tourisme sont liés à l'occupation de l'espace (bungalows, pontons...) à l'artificialisation du littoral (lagunes ou plages artificielles), à l'impact environnemental des infrastructures (hôtels, golfs...) en phase chantier (dragage des récifs, extraction de matériaux, remblais) et en phase d'exploitation (consommation d'eau, rejets d'eaux usées, production de déchets...).
- Le nombre de bungalows sur l'eau a frôlé le millier en 2008 et 2009 avant de s'établir à 898 en 2013.
- Les friches touristiques se multiplient, il y a 32 anciens hôtels en ruine et à l'abandon en 2013, dégradant les paysages et l'environnement (privatisation de l'accès à la mer, problèmes de sécurité et sanitaires, développement des pestes végétales...).
- La création et le ré ensablement des plages artificielles et naturelles créent une forte demande en sables lagonaires. Cependant les extractions sur la dernière période sont sans comparaison avec celles des 20 dernières années, qui ont connu la création de nombreuses plages artificielles. L'entretien des plages existantes représente aujourd'hui environ 1 500 m³ par an, à Bora Bora uniquement.
- Les activités de loisirs sont essentiellement tournées vers le lagon, la plongée constitue la première d'entre elles. Le nombre de centres a doublé depuis 2006 mais ils ne sont toujours que 6 à s'être engagés dans l'initiative de charte du plongeur responsable (Longitude 181 nature). Dans des sites fréquentés (jardin de corail de Bora Bora) les activités de palmes-masque-tuba conduisent à une dégradation des récifs. Le whale watching s'est considérablement développé depuis quelques années. L'augmentation du nombre de bateaux partant à l'observation des baleines et leur attitude vis-à-vis des animaux peuvent être génératrices de risques et de dérangements.